



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

Déplacements dans la région des Grands Lacs

Résumé des faits	▪ L'Accord-cadre vise à s'attaquer aux causes du conflit et à mettre fin aux cycles récurrents de violence dans l'est de la RDC. Les chiffres relatifs aux déplacements dans la région des Grands Lacs comptant parmi les plus élevés du monde, l'Envoyé spécial et les chefs d'État ont fait de cette question une priorité absolue. ▪ Les déplacements forcés dans la région des Grands Lacs sont l'une des principales conséquences des conflits qui font rage dans la région depuis les 20 dernières années et entraînent d'autres conflits liés à la rareté des ressources, au manque de terres, aux droits de propriété ou aux possibilités d'assurer des moyens d'existence durables en cas de retour. Des millions de personnes se trouvent encore en situation de déplacement prolongé, ayant quitté leur lieu d'origine depuis plus de cinq ans. ▪ Les déplacements ne posent pas que des problèmes d'ordre humanitaire; c'est un problème qu'il faut traiter à plusieurs niveaux (politique, humanitaire, économique et développement) pour que des solutions durables soient trouvées. ▪ Les organisations régionales et internationales sont de plus en plus appelées à travailler ensemble pour trouver des solutions durables et progressives aux déplacements forcés dans la région des Grands Lacs.
Étapes suivantes	▪ L'Envoyé spécial, en coopération avec la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui a récemment publié une analyse détaillée des déplacements forcés dans la région des Grands Lacs (Burundi, Ouganda, RDC, Rwanda, Tanzanie et Zambie), des organisations régionales et internationales, en particulier la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et les autorités nationales, prévoit de tenir une série d'ateliers techniques qui réunira des experts nationaux du Burundi, d'Ouganda, de RDC, du Rwanda, de Tanzanie et de Zambie ainsi que des parties prenantes internationales pour qu'ils fassent part de leur expérience et examinent les solutions qui fonctionnent ou non pour les réfugiés et les personnes déplacées. ▪ Ces ateliers reposeront sur les efforts actuellement entrepris dans ce domaine, en tenant compte des enseignements tirés jusqu'à présent, et permettront d'élaborer des recommandations et des mesures concrètes visant à apporter un meilleur appui et à répondre à la question des déplacements dans la région sous tous ses aspects. ▪ Un groupe de travail regroupant l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Bureau de l'Envoyé spécial, la Banque mondiale et le HCR a été créé et sera élargi afin d'y inclure l'UA, la CIRGL et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour préparer des ateliers techniques avec des experts nationaux en vue d'analyser la question des déplacements forcés. Il s'agira dans un premier temps d'étudier les déplacements forcés depuis le Burundi, la RDC et le Rwanda ou à l'intérieur de ces pays. ▪ Le premier atelier technique devrait avoir lieu en novembre 2015. ▪ Les ateliers techniques devraient déboucher sur des recommandations qui pourront être présentées aux Ministres durant la Réunion de haut niveau en 2016, mais ils



	pourraient également donner lieu à des mesures concrètes dans certains cas.	
Messages	▪ Il importe de continuer à promouvoir le maintien de l'assistance et du financement dans ce domaine afin de répondre à la crise humanitaire qui sévit actuellement dans les pays des Grands Lacs. ▪ Il est essentiel que les principales parties prenantes se réunissent pour élaborer des plans qui donneront lieu à des mesures concrètes et trouvent des solutions durables à la crise concernant les déplacements de longue durée dans la région des Grands Lacs.	
	Auteur	Diffusion
	Madeleine Schwarz	Envoyé spécial
DATE : 19 août 2015		